

Déclaration Préalable

CSEE 22 juin 2021

Madame La Présidente,

Mesdames et messieurs les élus, et représentants de la direction

La plupart des OS ont décidé de ne pas venir siéger au CSE extra-ordinaire DO GSO, en protestation de la piètre qualité du dialogue social à Orange SA en général et en solidarité avec l'intersyndicale qui a quitté la table des négociations nationales de la NAO.

Pourtant la CFE-CGC fait partie de l'intersyndicale, et nous souhaitons malgré tout siéger aujourd'hui dans cette instance, et pour tout le temps qu'il sera nécessaire.

Est-ce à dire que nous cautionnons la politique d'Orange ? Loin de là, mais pour nous il n'est pas question de mélanger les actions syndicales avec le travail en instances (CSE, CSSCT, commissions multilatérales...) que nous devons à nos collègues salariés qui nous ont élus pour les défendre.

Il nous apparait beaucoup plus dangereux de rompre le dialogue social, même si nous aussi le jugeons grandement améliorable, que de continuer à exercer notre mandat consciencieusement, méticuleusement, et de continuer inlassablement à expliquer à notre direction locale quelles conséquences auront les décisions venues d'en haut.

Nous ne sommes pas partisan de la politique de la chaise vide comme action à priori, mais la réservons en toute fin lorsque toutes les autres voies ont été épuisées. Car les absents ont toujours tort, et nous craignons en l'espèce que le boycott des instances ne pénalise absolument pas la direction mais bien plutôt les salariés. En particulier sur des dossiers ASC qui n'avanceront pas, ou au contraire des dossiers de réorganisations qui ne seront pas instruits.

Fidèle à notre ligne de conduite apolitique et areligieuse, nous entendons rester un syndicat libre et indépendant, insensible aux pressions d'où qu'elles viennent et faire peser nos idées dans le débat public en toute responsabilité. Et nous n'avons de leçon à recevoir de personne.

C'est pourquoi, dans un contexte difficile où la médecine du travail pointe elle aussi la dégradation du climat social et redoute l'arrivée d'une 3eme vague de RPS psychologiques, nous poursuivons notre travail de lanceur d'alerte. Alerte sur les conditions de télétravail par exemple, ou Orange laisse perdurer une situation dangereuse et traîne des pieds pour y remédier.

Ainsi, depuis plus d'un an, la majorité des salariés du groupe se sont retrouvés en situation de télétravail contraint.

Notre organisation comme d'autres ont demandé à plusieurs reprises l'ouverture d'une négociation. Nous ne comprenons pas que la Direction la repousse sans cesse. Dans le même temps, de nombreuses entreprises ont réussi à négocier et signer des accords pendant les périodes de confinement.

Chez Orange, ce sont les déménagements et réorganisations qui ont continué, et qui pour leur immense majorité embarquent moins de positions de travail que de salariés amenés à y travailler. La Direction a donc choisi de considérer que tous les salariés étaient volontaires, désignés d'office, pour le télétravail sans nécessairement les consulter. Cette pratique fait peu de cas de la nécessité de recueillir le consentement des salariés placés en situation de télétravail, pourtant prévue dans l'accord.

Notre Organisation affirme sa volonté de voir la Direction s'engager résolument dans une démarche consistant à capitaliser sur le retour d'expérience. Il nous semble plus que temps de jeter avec l'ensemble des partenaires sociaux les bases d'une nouvelle organisation du travail au bénéfice de tous.

Merci de votre écoute